

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2026/003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 19 MARS 2026

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LIENS Charles - OLIVIER Denis

Excusés : DEVINE Marc - BOURNE Véran – BOUCHET Jean-Claude

Syndic suppléant : PELISSIER Laurence – CAPELLO Jean Pierre

Excusé : PECOULT Rémi

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : LISTE DES MARCHES PUBLICS 2025

=====

Le Président expose : En application de l'article 133 du code des marchés publics, l'ASCO du Cabedan Neuf doit publier la liste des marchés publics attribués au cours de l'année 2025.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la liste des marchés publics pour l'année 2025, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

La liste des marchés publics est jointe en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 084-298401712-20260330-2026_003-DE